

Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH42**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°42

DU 30/01/2015

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présen	tM./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
Х	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	Х
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
ı	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
ı	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
Х	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
Х	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	Х
Х	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
ı	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
ı	M. ABDALLAH	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	0692 61 00 11	Х
Х	M. GEORGES	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	?	Х
ı	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
Х	M. PETIL	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
Х	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	Х
exc.	M. HOARAU	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 95 68 92	Х
Х	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
Х	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
ı	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
Х	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

AVANCEMENT DU CHANTIER

MAITRE D'OUVRAGE

URGENT

EDF: poteau à déposer/déplacer: MO: merci de tenir informé des démarches le MOe

AEP : la MO a fait la demande d'un compteur à positionner en pied de bâtiment dans regard: définition de la position dudit regard à la charge du MOe qui transmet courant de semaine suivante à VEOLIA proposition de position pour validation

Marché complémentaire de menuiserie bois : transmettre à l'entreprise l'OS / bon de commande

Pour mémoire : le CT rappelle que les grilles coulissantes de RDC doivent rester en position ouverte lors de la réception du public

EFFECTIF SUR SITE

non contrôlé

VRD

URGENT : Compteur déposé, sous une tôle acier : sécuriser les abords IMMEDIATEMENT

Réalisation des fosses septiques : en cours ; question de l'éventuelle réception des fonds de fouilles des fosses septiques & épandages : l'entreprise devra prendre contact avec le SPANC (M. LAMBERT : spanc@braspanon.re)

→ En congés ? Si oui merci à la MO d'indiquer qui le remplace

Raccordement des attentes EU/EV :

→ S2R doit compléter les travaux de plomberie avec le PVC 200 & le raccorder sur le bac à graisses

FT: validation concessionnaire: à relancer

AEP : raccordement du bâtiment sur réseau existant : du par plombier

 \rightarrow AEP : la MO a demandé à VEOLIA de prévoir un compteur en pied de bâtiment. L'AEP sera à raccorder au compteur

Mur moellons en soutènement : partie haute en garde corps : dimensionnement :

23/01

05/12

23/01

→ selon schéma transmis par email séparé à l'entreprise

RAPPEL (16/05/14): soumettre FT et/ou échantillons (cf. CCTP)

GROS ŒUVRE

23/01

Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton (notamment sur métallerie), reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, finitions en R+1 (tuyaux à découper, sous face poutre à nettoyer), etc...

Sciage du joint de tassement entre existant & extension : à réaliser comme demandé depuis plusieurs mois

→ ensemble des reprises de gros œuvre : nécessité de les entamer maintenant

PM : Garde corps maçonnés en coursive R+1 : prévus aux plans marché : mini 0,7m de haut par mini 0,6m de large (cf. NF P 01-012 §2.2.1) : relevés des épaisseurs de GDC constatées le 31/10 : non conformités ponctuelles à reprendre. Relevés des hauteurs constatées le 31/10 : non conformité généralisée .

À reprendre <u>une fois le carrelage de R+1 réalisé</u>

→ Le carrelage de la coursive R+1 étant réalisée, entamer les travaux de reprise des garde-corps pour les mettre aux normes

PM: fondations extensions: enrobages des cadres en SF2:

PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

PM: Finitions façades: atténuer les reprises d'enduit (pourtour arcs, pissettes, etc...)

→ refaire une couche d'enduit sur l'ensemble des façades extérieures de coursive avant la pose des DEP en façade, notamment au niveau de l'extension, côté sud : travaux à entamer

RAPPEL (14/10/31) : Cuvelage ascenseur : produit appliqué : WEBER DRY PLUS : transmettre FT pour validation

CHARPENTE METALLIQUE

RAPPEL (14/12/05): Câbles métalliques prévus en débords de porte à faux de couverture : vu ce jour en atelier : l'entreprise demande s'il est possible de les supprimer (sans moins value). Accord du MOe sous réserve accord express du CT et sous réserve courrier de l'entreprise au MOe comme quoi ces ouvrages, au vu de la réalisation de la couverture, ne sont plus nécessaires à la structure : retour attendu

COUVERTURE

L'entreprise EGB SIOU annonce : réalisation chéneaux : 2,5 jours par pignon & 4 jours pour la façade nord, puis 2 semaines pour la couverture en partie courante

→ RAPPEL : position des pattes de fixation fixes & mobiles : à communiquer préalablement à toute pose. Idem pour points d'ancrages.

ETANCHEITE

24/10

En R-1, observé une coulure de SEL sur mur : à nettoyer

MENUISERIE METALLIQUE

Escalier : support réceptionné ; problème de coup de tête dans la première volée soulevé par entreprise : retour attendu du MOe

PIGNONS & COULISSANTS:

- ightarrow fixation des éléments de pignon : réalisée moyennant des trous de fixation non prévus dans les panneaux
- → fermeture des éléments coulissants en RDC : réalisée moyennant des trous de fixation non prévus dans les panneaux (il était prévu des chaînes & cadenas)

Vu en atelier le 17/12/2014 : détail des cornières prévues en angles en finition des façades de pignons : respecter schéma de principe transmis à l'entreprise par MOe, & notamment les indications de soudures (pas de pliages)

Modification de la partie haute du garde corps maçonné pour permettre la mise en œuvre des ouvrages de métallerie : réceptionner travaux du gros œuvre

24/10 Pose des cadres avec métal déployé : non finalisé

- → Équerres prévue aux angles au plans d'exécution remplacées par des omégas : à déposer et remplacer par équerre (mise en œuvre : comme convenu ce jour) : non finalisé
- → RAPPEL (14/10/31) : Système de manœuvre des éléments battants du R-1 : non communiqué : à préciser avant mise en œuvre
- → RAPPEL (14/10/31) : Au droit des ouvrants du R-1, vide important en partie basse du R+1 lorsque ouvrants ouverts : proposer solution complémentaire de protection (tiges métalliques ou câbles)
- 24/10 Plans d'exécution des panneaux coulissants :

→ système de fermeture : convenu 4 des 10 ensembles seront fermés par cadenas placé à l'intérieur (cadenas à cylindre européen, fourni avec cylindre - prévoir tous cadenas manœuvrés par une même clef remise en autant d'exemplaires que prévu au CCTP). Deux ouvrants

Grilles de fermeture en coursive RDC : proposé par entreprise avec même métal déployé que pour pignons : OK, si prévu avec gonds & cadenas (détail d'exe à définir suivant dimension des feuilles)

MENUISERIE BOIS

RAPPEL (18/07/14) : Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa Pose d'un prototype de volet : en cours

MENUISERIE ALUMINIUM

RAPPEL: pose des menuiseries en RDC: partiellement réalisé, à finaliser

PM : désenfumage de l'escalier : le CT demande à ce que les jalousies en imposte soient conservées toujours en position ouverte, & sans manivelle

REVETEMENTS DURS

attention à ne pas dégrader les parois de l'ascenseur

coursive R+1: pose carrelage en cours, à finaliser pour le 19/12/2014

→ importantes salissures de colle sur gros œuvre & menuiseries : à nettoyer

PM : faïences : les carreaux devront être soigneusement biseautés. Baguettes en PVC ou alu interdites

carrelage de coursive : doit être au minimum au niveau des petites équerres d'étanchéité posées devant les seuils, et au plus haut au niveau du carrelage intérieur

- → constaté ce jour : consigne d'altimétrie non respectée : prévoir réfaction ou reprises carrelage des bureaux : au niveau des menuiseries aluminium, carreaux à reprendre pour permettre la pose des butées de crémones dans le sol
- → constaté ce jour : aucune reprise de carreaux carrelage en RDC : finition des seuils refusée, à reprendre
 - → constaté ce jour : aucune reprise des seuils

RAPPEL (14/11/21): Bureaux R+1: Réalisation du carrelage 15mm en-dessous du niveau prévu : ce qui revient à supprimer le seuil prévu avec coursive : accepté par MOe, sous réserve de l'accord du contrôleur technique : retour attendu

PLAQUES DE PLATRE

Attribution du marché : réalisé (entreprise SOREPLAC) ; début d'intervention dès que le couvreur à fini le hors d'eau

PLOMBERIE

AEP : convenu que sera raccordé sur compteur en pied de bâtiment (demandé par MO à VEOLIA)

EU : S2R doit compléter les travaux de plomberie avec le PVC 200 & le raccorder sur le bac à graisses

ÉLECTRICITÉ

PM : Pose des luminaires : en R+1 uniquement : possible dès finalisation de la couverture...

ASCENSEUR

30/01 RAS

PEINTURE

Retarder intervention en extérieur : apres réalisation des menuiseries bois (en cours) ; la préparation des supports peut, elle, être entamée référence peinture extérieure : cf email séparé

OPC

Planning affiché en salle de réunion de chantier : Merci de reporter l'avancement sur le planning affiché

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 06/02/2015 à 08h00

Entreprises convoquées à la prochaine réunion : PAQ ALU TP, EGB SIOU (y/c couvreur), S2R charpente & menuiserie métallique (M-METALLERIE), SARB, REMBAT